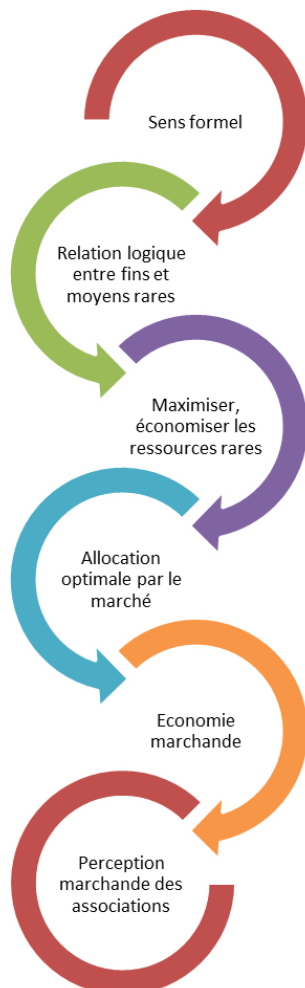
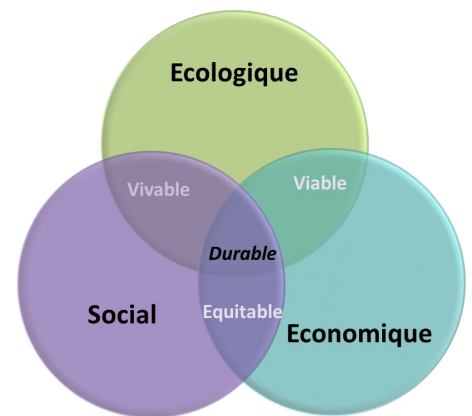


# Les notions d'économie

Les économies se déclinent en fonction de leurs ambitions.

Lorsque l'on entend, quotidiennement, parler d'économie ou de ce qui est économique, il est généralement question du marché. Il est pourtant possible de distinguer deux sens de l'économie : une approche dite d'**économie formelle** et une approche dite d'**économie substantive** qui n'ont rien en commun.



Le premier sens donné à l'économie, le sens formel – et prédominant – renvoie au caractère logique de la relation entre les fins poursuivis et les moyens mis en œuvre pour y parvenir. Cette approche repose sur l'idée que les moyens sont naturellement rares, ce qui induit nécessairement un calcul ou encore une maximisation, en vue de tirer le meilleur parti de ces moyens rares.

Ce sens de l'économie renvoie alors à l'action d'économiser (les moyens ou encore ressources rares). L'allocation optimale des ressources est dans cette perspective assurée par le marché concurrentiel, de telle sorte qu'au sens formel, un amalgame est fait entre l'économie et le marché.

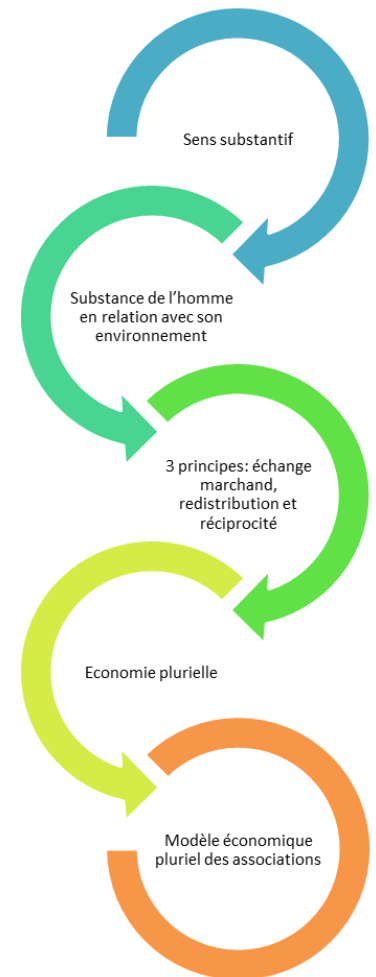
La perception marchande renvoie à l'évaluation quantitative, la pression à la rentabilité, la mise en concurrence.

Le deuxième sens de l'économie est dit substantif. Il part de l'idée que pour répondre à ses besoins, l'Homme est nécessairement en relation permanente avec son environnement naturel et ses semblables. Il est dans cette perspective possible d'identifier non pas un, mais trois principes économiques qui, de tout temps et en tout lieu, ont permis de fournir à l'Homme les moyens de sa subsistance :

- **l'échange marchand** qui repose sur la rencontre de l'offre et de la demande de biens et services à travers la fixation d'un prix ;
- **la redistribution** qui est un mécanisme de collecte puis de répartition des ressources orchestré par une autorité centrale ;
- **la réciprocité** qui est définie comme la relation établie entre des groupes ou personnes grâce à des prestations qui ne prennent sens que dans la volonté de manifester un lien social entre les parties prenantes. Elle prend forme dans la participation volontaire d'individus ou de groupes placés dans une relation d'égalité.

Le modèle économie pluriel valorise la richesse globale économique des structures.

Ce retour sur le double sens de l'économie ainsi que sur la pluralité des principes économiques permet de faire le lien avec la notion d'**hybridation des ressources** qui caractérise notamment le **modèle économique pluriel** des associations. L'enjeu pour les associations est ainsi de ne pas être perçues uniquement à l'aune du prisme marchand (évaluation quantitative, pression à la rentabilité, mise en concurrence, etc.) qui ne permet pas d'appréhender toute la richesse économique (au sens substantif) qu'elles produisent.



Contributeur:  Institut Jean-Baptiste GODIN  
Recherche & Développement en Economie Solidaire